

Informations générales

Le climat actuel est favorable pour bloquer mildiou, bactériose et sclérotinia.

Les prévisions annoncent sous 8 j des nuits à 15/16°C douces et des jours à maxi 29°C chaud sans eau donc peu favorables aux maladies y compris l'oidium.

Stade melon : Nouaison jusque S22, Floraison S23 et suivantes

Stade courgette : Plein champ en cours de récolte

Stade courges : En nouaison et grossissement.

Maladie

Mildiou sur Melon

- Le risque existe jusque S22, plus faible à partir de S23.
- Renouveler la protection de S18 à S22 si le dernier traitement est supérieur à 15 jours., avec Coach plus (diméthomorphe + pyraclostrobine) à 2,5L/ha ou Acrobat M DG (Diméthomorphe+ mancozèbe) à 2 Kg/ha.
- Pour les parcelles non encore traitées et à partir de S23, temporiser ou intervenir avec un contact (Dithane M45—Mancozèbe) à 2L/ha.

Pas d'alternative

Oidium sur Courgette de plein champ et courges.

- Les infestations d'oidium sont parfois présentes en plein champ, en cours de récolte.
- Attendre que les nuits refroidissent pour intervenir (inférieures à 12°C) ou en cas d'attaque précoce localement intervenir avec Armicarb à 3 Kg/ha (Bicarbonate de potassium).
- Armicarb est un produit de bio contrôle.

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe - CS 1808 - 41018 BLOIS
Chambre d'Agriculture du Loiret - 13 Avenue des droits de l'homme 45921 ORLEANS CEDEX 09
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire 37 rue Augustin Fresnel BP 50139- 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex

Equipe de rédaction :

Christophe FLEURANCE 02 54 46 50 04 – 06 16 32 13 83

Luc BONNOT 02 38 70 90 65 – 06 08 75 61 89

Isabelle DEVANT 02 47 95 97 96— 06 64 69 78 99

Sandrine MOUTON 02 38 71 90 81—06 77 24 09 96



Cette certification ne concerne que la CA41

Les Chambres d'Agriculture d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret sont agréées par le Ministère en charge de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous les numéros CE01627 en ce qui concerne le Loir-et-Cher, IF01762 en ce qui concerne l'Indre-et-Loire et le Loiret dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Les éléments de diagnostic sont issus des derniers BSV et des observations réalisées lors des tournées de la semaine en cours. Les matières actives des produits sont indiquées dans le « Guide de protection des cultures de l'année en cours » ou sur e-phy.anses.fr Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation. Si aucune alternative immédiate ne vous est proposée, c'est qu'il n'en existe pas encore de pertinente dans votre situation. Pour les alternatives préventives se référer au « Guide de protection des cultures de l'année en cours ».

 Diagnostic

 Nos préconisations

 Alternatives

Insectes

▶ Pucerons sur Melon et Courgette

- 🔍 Les populations sont toujours présentes.
- 👉 En fonction des populations et de la présence d'auxiliaires, ou pourra intervenir avec :
 - Suprême 0.25L/Ha (Acétanipride) ou Teppeki à 0.1 Kg/ha (flonicamide).
- 💡 Choisir des variétés gène Vat

▶ Acariens sur Courgette

- 🔍 La présence d'acariens sur courgettes est signalée, le temps chaud et sec est favorable
- 👉 En cas d'infestations provoquant un arrêt de développement de la plante, intervenir avec Floramite 240 Sc à 0.4L/ha (bifénozate) action sur tous les stades de l'insecte. Dar de 3 jours.
- 💡 Aucune en plein champ

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe - CS 1808 - 41018 BLOIS
Chambre d'Agriculture du Loiret - 13 Avenue des droits de l'homme 45921 ORLEANS CEDEX 09
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire 37 rue Augustin Fresnel BP 50139- 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex

Equipe de rédaction :
Christophe FLEURANCE 02 54 46 50 04 – 06 16 32 13 83
Luc BONNOT 02 38 70 90 65 – 06 08 75 61 89
Isabelle DEVANT 02 47 95 97 96— 06 64 69 78 99
Sandrine MOUTON 02 38 71 90 81—06 77 24 09 96



Cette certification ne concerne que la CA41

Les Chambres d'Agriculture d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret sont agréées par le Ministère en charge de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous les numéros CE01627 en ce qui concerne le Loir-et-Cher, IF01762 en ce qui concerne l'Indre-et-Loire et le Loiret dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA .
Les éléments de diagnostic sont issus des derniers BSV et des observations réalisées lors des tournées de la semaine en cours. Les matières actives des produits sont indiquées dans le « Guide de protection des cultures de l'année en cours » ou sur e-phy.anses.fr Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation. Si aucune alternative immédiate ne vous est proposée, c'est qu'il n'en existe pas encore de pertinente dans votre situation. Pour les alternatives préventives se référer au « Guide de protection des cultures de l'année en cours ».

🔍 Diagnostic

👉 Nos préconisations

💡 Alternatives